

# *Trait d'Union*

*Pages 12 à 24 : articles « Spécial jeunes »*



# Sommaire

Editorial .....	1
Le système international d'unités (SI) dans la presse romande .....	3
Nouvelle pédagogie ou nouvelle gabegie? .....	5
La qualité suisse prise en défaut? ...	8
Histoires de vie .....	10

---

## Pages « Spécial jeunes »

Le « parler racaille » .....	12
En un siècle, le langage des collégiens n'a pas beaucoup changé .....	14
Ces jeunes, trilingues en « français »	15
Merde alors, c'est trop bien! .....	18
Le « chat » ne tue pas l'orthogra... f	21

---

Franglais, quand tu nous tiens! .....	25
A propos d'anglicismes .....	26
Qu'est-ce à dire? .....	28
Mots croisés .....	31
Solution des mots croisés .....	32

---

*En couverture :*

*Pour le géographe : l'est et l'ouest réunis côte à côte.*

*Pour le typographe : une représentation imagée du  
symbole de l'infini ( $\infty$ ).*

*Pour l'inconographe : le symbole de Noël.*

*Pour le sismographe : un tremblement de terre  
imminent !*

# Editorial

Pour les poètes gastronomes, Noël rime avec *hydromel* et *réveillon* est inconcevable sans *libations*.

D'autres, à l'approche de la Saint-Sylvestre, se souviennent que Sylvestre n'est pas seulement un gros minet zozotant et aimant les allitérations lorsqu'elles se présentent sous la forme d'un canari jaune mais aussi, selon la tradition médiévale, le pape qui a guéri l'empereur Constantin d'une lèpre incurable et a dompté un dragon au IV<sup>e</sup> siècle.

A l'instar de ce saint qui clôt ainsi l'année en beauté, quelques Arciens se sont emparés de leur bâton de pèlerin ou de leur pique de chevalier – c'est selon – afin de combattre la lèpre ou de pourfendre à leur tour le dragon : Marcel Délèze soigne le Système international d'unités face à la maladie qui le ronge. André Panchaud délègue la nouvelle pédagogie de la grotte où elle se terre. Marie Chevalley soutient la croisade de la chorale Au Clair de la Rue avant de partir elle-même en croisade.

La geste de ces preux chevaliers vous est contée au fil des pages qui suivent. A chacun de lire et d'adhérer ou non aux opinions exprimées. Certaines d'entre elles peuvent probablement susciter le débat.

Tant mieux si c'est le cas. C'est en accueillant des textes engagés que le *Trait d'Union* se revigore.

N'hésitez pas à cracher votre rage sur le papier, c'est une excellente catharsis ! De même, si un article vous dérange, vous paraît trop timide ou au contraire outrancier, prenez à votre tour la plume pour commenter, appuyer ou modérer les propos qui vous ont interpellé.

C'est grâce au débat, aux prises de position contradictoires, à la polémique que les opinions se forment et que

les idées évoluent. Nous voulons que le *Trait d'Union* soit une tribune ouverte à tous ceux qui ont quelque chose à dire, dédire, redire, contredire ou pré-

dire, mais sans jamais médire, maudire ni interdire. L'esprit courtois des chevaliers doit demeurer.

Entre deux récits épiques, les loyaux hérauts – Roger Chatelain, Daniel Burnand, Etienne Bourgnon – d'une reine belle et exigeante – la langue française – partagent avec vous les travers, les anecdotes, les sourires, les déceptions, les surprises qui émaillent la vie de leur souveraine.

Installez-vous confortablement près de l'âtre et oubliez un instant les turpitudes



du monde. En découvrant le *Trait d'Union* publié par votre confrérie, sentant encore bon l'encre d'imprimerie, effleurez les caractères en léger creux de la typographie. Saisissez ensuite votre plume d'oie, trempez-la dans l'encrier et, avant de coucher les premiers mots sur le parchemin, cherchez l'inspiration en perdant votre

regard dans la danse des flocons de neige purs et virginaux que vous devinez derrière la vitre.

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et une année 2010 placée sous les meilleurs auspices.

Alexandre Jacquier  
Responsable du TU

## Le suffixe *-ing*

Le suffixe *-ing*, emprunté à l'anglais, est très ancien dans la langue française : *meeting* a été introduit par Voltaire en 1764 mais il était prononcé « mitine ». Vers 1900, on disait le « metinge ».

Après la guerre de 1914-1918, nos *salles de séjour* devinrent des *living-rooms* et après la dernière guerre, nous les avons appelées *livings*. Un peu plus tard, nous nous sommes mis au *jogging* après avoir laissé notre voiture au *parking*.

Mais depuis une vingtaine d'années, la langue française se plait à inventer des mots en *-ing* qu'un lord-maire ne reconnaîtrait pas : *footing*, *caravanning* et *zapping* ne figurent pas dans les dictionnaires anglais, du moins dans le sens que nous leur donnons.

Le suffixe *-ing* s'est donc bien implanté dans la langue et sert à créer de nouveaux mots. Ils ne sont pas loin de deux cents. Au point que le suffixe *-ing* pourrait bien être devenu un suffixe français à part entière.

On peut toutefois s'interroger sur l'utilité d'introduire certains mots en *-ing* dans la langue. Faut-il par exemple appeler *parenting* l'action de surveillance des mineurs dans les rues d'Anderlecht (pourquoi pas *parentage* ou *chaperonnage* ?) et *self-scanning* le nouveau système mis en place récemment dans quelques grandes surfaces, où les clients jouent à la caissière (pourquoi pas *autocaisse*, *scanneur*, *scannette* ?) ? *Dopage* a bien échappé à *doping*. Et *aquaplanage* est de plus en plus souvent utilisé à la place de *aquaplaning*.

# Le Système international d'unités (SI) dans la presse romande

**L**a manière de noter les unités n'est pas une convention parmi d'autres, mais est ancrée dans la législation. Le Système international d'unités (SI) est universellement utilisé dans tous les domaines de la vie publique, dans l'enseignement et la recherche. Il a force de loi pour le commerce, en particulier pour les appareils de mesure, l'étiquetage des denrées alimentaires et autres produits destinés à la vente. Il s'est ainsi imposé dans la vie courante et intégré dans la culture générale.

Cependant, en lisant la presse romande, j'observe trois erreurs généralisées et récurrentes qui se rapportent à un mauvais usage du SI. En tant qu'enseignant, j'en suis préoccupé.

## 1. Le watt

En un seul jour, en lisant les deux journaux auxquels je suis abonné, j'ai rencontré quatre erreurs du type suivant :

a) « faire passer la consommation annuelle de 5000 à 4000 watts par habitant » ;

b) « près de 1000 kilowatts par année seront disponibles ».

Sachant qu'un watt est égal à un joule par seconde, ces expressions se laissent traduire comme suit :

a) « faire passer la consommation annuelle de 5000 à 4000 joules par seconde par habitant » ;

b) « près de 1000 kilojoules par seconde par année seront disponibles ».

On voit bien maintenant que, dans la citation a), le mot « annuel » est un intrus. Dans b), l'erreur est analogue. Apparemment, il s'agit d'une confusion entre l'énergie et la puissance. Le journaliste qui dévoile ainsi sa méconnaissance du thème de son article perd beaucoup de sa crédibilité.

## 2. Le degré

Dans la rubrique météo, noter une température sous une forme telle que  $20^\circ$  est un mauvais usage du SI.

L'expression  $1^\circ$  ne désigne pas une température mais un angle plan, plus précisément  $1/180$  d'un angle plat. Quoique le symbole  $^\circ$  s'appelle « degré d'arc », il n'a rien à voir avec le « degré Celsius » qui désigne une température. L'expression  $^\circ\text{C}$  est à considérer, non comme deux symboles, mais un seul. Bref,  $20^\circ$  est la mesure d'un angle plan (20 degrés d'arc) ;  $20^\circ\text{C}$  est la mesure d'une température (20 degrés Celsius).

Lorsqu'on écrit  $20^\circ$  pour désigner une température, il s'agit d'une confusion entre des grandeurs de natures différentes. Exprimer une température au moyen d'une unité d'angle plan est aussi absurde que d'exprimer une distance en grammes : les météorologues ne mesurent pas les températures avec un rapporteur d'angle !

L'école demande aux élèves d'exprimer les températures en degrés Celsius. Pour la presse, la commodité d'une notation suffirait-elle pour aller à l'encontre de la culture générale ?

### 3. La minute et la seconde

Dans les rubriques sportives, noter un temps sous une forme telle que 20'20" est un mauvais usage du SI.

L'expression 1' ne désigne pas une durée mais un angle plan de 1/60 de degré d'arc. Quoique le symbole ' s'appelle « minute d'arc », il n'a rien à voir avec la « minute de temps ».

Ainsi, 20' est la mesure d'un angle plan (20 minutes d'arc);

20 min est la mesure d'une durée (20 minutes de temps).

Lorsqu'on écrit 20' pour désigner une durée, il s'agit d'une confusion entre des grandeurs de natures différentes. Exprimer un temps au moyen d'une unité d'angle plan est aussi absurde que d'exprimer une distance en grammes : pour chronométrer une course, on n'utilise pas un rapporteur d'angle !

De même, le symbole " ne désigne pas un temps mais un angle plan de 1/60 de minute d'arc.

Quoique le symbole " s'appelle « seconde d'arc », il n'a rien à voir avec la « seconde de temps » :

20" est la mesure d'un angle plan (20 secondes d'arc);

20 s est la mesure d'une durée (20 secondes de temps).

L'école demande aux élèves d'exprimer les durées en minutes de temps et secondes de temps. Pour la presse, la commodité d'une notation suffirait-elle pour aller à l'encontre de la culture générale ?

### Quels remèdes ?

Certains codes utilisés par la presse ne devraient-ils pas être actualisés et alignés sur les standards des autres acteurs de la société ?

Que pourrait entreprendre l'Archi pour prévenir les trois confusions susmentionnées ? La prochaine édition du *Guide du typographe* ne devrait-elle pas donner des directives ? La presse romande y gagnerait beaucoup.

Marcel Délèze,  
Marsens, le 31 octobre 2009



*Livres anciens*  
*Livres d'occasion*  
*Antiquariat*

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

# Nouvelle pédagogie ou nouvelle gabegie ?

**A**près les nouveaux philosophes, le nouveau roman, la nouvelle vague, la nouvelle cuisine, voici venu le temps des « nouveaux pédagogues ». Chaque époque a ses précieuses ridicules et ses Trissotins.

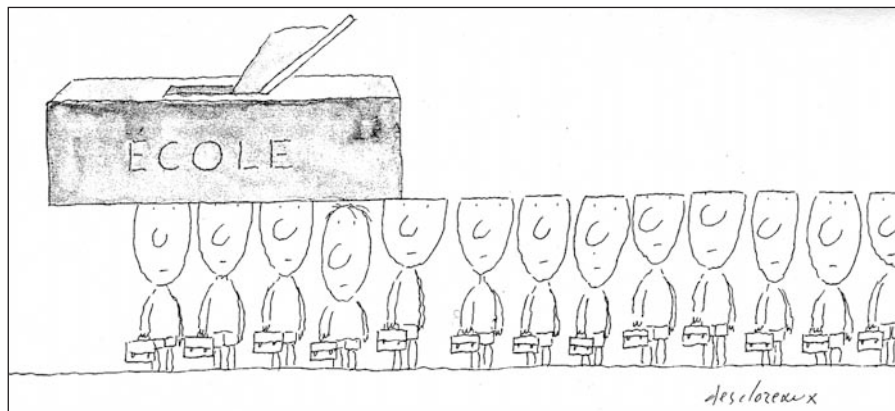
Depuis une vingtaine d'années, l'enseignement, en France, est victime d'une perversion de la pédagogie. Sous le couvert d'un jargon philosophique empreint de préciosité donnant l'apparence (et l'illusion) de savoir et de culture, l'Education nationale, l'Institut national de la recherche pédagogique et les IUFM (Instituts

éliminer les règles grammaticales, décidément trop ringardes et surtout jugées trop rébarbatives pour les futurs « bachelors ». Pas question non plus d'enseigner l'alphabet en suivant le b.a.-ba de la bonne vieille méthode syllabique.

## **Priorité: la centration sur l'apprenant**

Afin sans doute de faciliter la compréhension, il s'agit d'abord d'éliminer un vocabulaire obsolète.

Fini le temps où nous n'étions que des écoliers ou des élèves attentifs aux leçons



universitaires de formation des maîtres) ont décidé de « revisiter » les méthodes d'enseignement. Les rénovateurs éclairés qui préconisent cette nouvelle pédagogie n'ont pas hésité à abandonner la lecture, négliger la dictée, délaissé la conjugaison,

dispensées par le maître d'école. Aujourd'hui, l'apprenant doit devenir « acteur de son développement personnel, acteur de sa propre orientation ».

Il convient d'en faire « un sujet social responsable, lui-même entré en appre-

nance, c'est-à-dire en état de projet et en capacité d'apprendre ».

Et le lecteur... est-il lui-même « en capacité de comprendre » un tel jargon ?

Le maître d'école... – oh, pardon ! – le formateur, le professeur des écoles, a désormais pour mission d'« aider l'apprenant à développer ses propres stratégies mentales » et doit donc être « placé très tôt en situation d'autodidaxie ». Cette centration sur l'apprenant « permet de mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, leurs styles cognitifs, leurs représentations propres ». Cette expression signifie que l'élève doit être au centre des préoccupations du professeur. C'est bien là le moins qu'on puisse attendre d'un enseignant.

Banni aussi du vocabulaire le terme de « notation », remplacé par évaluation, subdivisée en quatre catégories : l'évaluation diagnostique, l'évaluation formative, l'évaluation identificatrice et l'évaluation sommative.

Bien du plaisir aux parents d'élèves qui ont à interpréter un tel galimatias.

Aux quoi ?... Parents d'élèves ? En voilà un langage rétrograde, incompréhensible. Sachez qu'il s'agit désormais de géniteurs d'apprenants.

Naturellement l'activité physique est encouragée. Il est bien normal que les élèves puissent se détendre, en jouant au ballon dans la cour de récréation. Activité

qui s'exprime beaucoup mieux en ces termes : « Les potentiellement formés estiment leur accès au savoir en utilisant un référentiel bondissant dans une aire non enseignante. »

Comme ça, au moins, on sait à quoi s'en tenir !

Le bavardage en classe (espace référentiel d'encadrement) ne sera plus sanctionné par un ordre impératif : « Silence ! » Les apprenants seront priés poliment de « pratiquer un peu moins les échanges transversaux ». Quant aux rêveurs qui ne portent pas une attention suffisante à la leçon, ils se verront blâmés pour leur « attitude non participative ».

Si ce système éducatif révolutionnaire ne produit pas des volées compactes de surdoués, c'est à n'y rien comprendre.

## **Le scolaire à rude école**

Mais hélas ! toute réforme moderne, novatrice, progressiste est toujours combattue par des esprits rétrogrades. Des grognons, contrariants, chicaniers, grincheux. Aussi, par souci d'objectivité, voyons un peu les récriminations de ces Cassandres.

Certains condamnent sans indulgence « un jargon qui fait se pâmer certains adeptes de la nouvelle pédagogie et qui leur tient lieu de compétence ». D'autres dénoncent « un pédantisme, mélange de suffisance dans le caractère et d'insuffi-



sance dans le jugement». Ou encore ironisent: «Un galimatias où l'auteur ne s'entend pas plus qu'il ne se fait entendre des autres», pour tout dire un «charabia de l'enflure et de l'esbroufe».

«Quel esprit tordu a pu impunément produire un tel charabia?» s'étonne Bernard Pivot<sup>1</sup>. Jacques Julliard<sup>2</sup> s'insurge contre «l'improbable galimatias» qu'ont répandu dans la langue «une bande de linguistes en folie et de cuistres de collègue». Jacques Capelovici<sup>3</sup> se déchaîne contre «la cuistrerie et la suffisance de pédagogues» s'exprimant dans un «jargon abscons et un galimatias prétentieux et indigeste» sous lequel «ces illusionnistes camouflent l'affligeante réalité d'un système incapable d'apprendre efficacement à lire, à écrire et à compter...».

Conséquence: 26% des écoliers ne savent pas lire ou calculer à la fin du primaire. Une telle carence est répercutée jusqu'au plus haut niveau. Ce qui me fut confirmé naguère par l'ex-doyen d'une faculté de lettres, peu avant son départ à la retraite. «Je suis content d'en finir avec l'enseignement, m'avoua-t-il, car il ne m'est plus possible de suivre mon programme normal. Je suis contraint d'inculquer à mes étudiants des notions d'orthographe et de grammaire qui devraient être acquises bien avant ce niveau d'étude.»

Des notions élémentaires de langue française en faculté de lettres!

«Nous sommes indubitablement en présence d'un travail de décérébration, de décervelage, pour parler comme le Père Ubu, dont je n'ai pas besoin de dire qu'il n'apparaît jamais, un décervelage sous alibi, habillé, perruqué comme il faut», conclut Philippe Sollers<sup>4</sup>.

«Le bon professeur est celui qui sait simplifier l'enseignement, sans l'appauvrir, le réduire à néant, et, d'autre part, sans le rendre abstrait et inintelligible», disait en son temps un sage éducateur<sup>5</sup>. Principes dont devraient bien s'inspirer nombre de pédants «réformateurs» actuels.

Ecartelée entre la fatuité de Trissotins et la bêtise de pères Ubu, incarnées par les nouveaux pédagogues et leur agitation réformatrice extravagante, l'école semble bien partie pour préparer des générations de crétins incultes.

Mais restons optimistes malgré tout. A défaut de programme scolaire cohérent, pourquoi ne pas recourir à la géniale invention d'Alphonse Allais: le porte-plume orthographique pour analphabètes?

*André Panchaud*

<sup>1</sup> *Le Figaro*, 21 juillet 2005.

<sup>2</sup> *La Gazette*, février-mars 2007.

<sup>3</sup> Recension, dans *Le Figaro*, du livre de Guy Morel et Daniel Tual-Loizeau: *Petit vocabulaire de la déroute scolaire*, Ramsay, 2000.

<sup>4</sup> *Le Débat* N° 135, mai-août 2005.

<sup>5</sup> L. Dugas: *Le problème de l'éducation*, Alcan, 1909.

# La qualité suisse prise en défaut ?

Dans *Beau comme un vol de canards* (2007), l'éditeur Michel Moret paraissait être à la veille de prendre sa retraite. On y croyait d'autant plus qu'il s'interrogeait gravement « sur le devenir » des Editions de l'Aire, à Vevey, qu'il dirige (et a fondées en 1978).

Par le truchement d'un nouvel ouvrage, faisant suite aux « Cent jours d'un éditeur romand », journal courant d'octobre 2006 à janvier 2007, on a appris avec satisfaction qu'en raison d'un « renouvellement de l'actionnariat », son œuvre éditoriale – plus de mille titres – continue de plus belle. « Le ciel de l'Aire s'éclaircit », écrit-il. De surcroît, il a fait bénéficier ses lecteurs d'un prolongement de son « journal professionnel », intitulé, cette fois-ci, *Danser dans l'air et la lumière* (2009).

## Yvette Z'Graggen : 40 000 exemplaires à ce jour

Les annotations rassemblées, entre mai et novembre 2008, renferment des réflexions intéressantes. Comme celle relative à la coquille qui a « parfois du charme, surtout quand elle est irrespectueuse ». Il cite un exemple chez Racine où, au lieu de *Vous allez à l'autel et moi j'y cours, Madame*, on a été amené à lire *Vous allez à l'hôtel...* Autre bourde, chez Alphonse Karr. Il avait écrit : *La vie doit avoir des bornes*. Par la grâce (ou la malice ?) d'un typographe, cela devint : *La vertu doit avoir des cornes*.

L'éditeur sait combien il est difficile de prévoir l'accueil que le public réservera à un nouvel écrivain, à un texte inédit. « Toute publication est aussi mystérieuse qu'une destinée humaine », reconnaît le fondateur de la Foire du livre de Romainmôtier, en 1986. Lequel a inscrit à son actif d'éclatantes réussites, dont *Matthias Berg*, d'Yvette Z'Graggen, qui fit un record de vente, n'est qu'un exemple.

L'auteur des présentes lignes connaît Michel Moret depuis assez longtemps pour se permettre de lui confier sa déception sur un point.

## Un jugement sans nuance !

Par nécessités économiques, l'éditeur de Vevey clame dans son dernier ouvrage : « Il est clairement démontré que l'on ne peut plus imprimer nos livres en Suisse. Comme tous les autres, nous allons passer sous le joug de la mondialisation et imprimer nos livres ailleurs. » Il renchérit par la constatation suivante : « On reçoit les premiers livres confiés à un imprimeur turc. La qualité de l'impression est même supérieure à celle des imprimeurs suisses. »

Comment un serviteur de la « chose imprimée » aussi aguerri peut-il écrire pareille phrase, sans nuance aucune ? Une telle affirmation visant les ouvrages sortant des presses de ce pays est intolérable. Car il ne faut pas être grand clerc pour se rendre compte que ce jugement à l'emporte-pièce

ne résiste pas à l'examen. Je suis prêt à le lui démontrer, livres à l'appui.

Michel Moret a toujours affirmé que, pour lui, « le fond prévaut sur la forme ». Qu'on lui fasse remarquer tel ou tel défaut entachant un de ses ouvrages, il se défend en affirmant que, en la matière, « la perfection n'est pas de ce monde »...

Mais l'opinion de cet éditeur soulève d'autres questions fondamentales, comme l'aide apportée aux éditeurs romands par diverses institutions helvétiques... Est-elle encore justifiée au cas où le livre est imprimé à l'étranger? Y a-t-il songé?

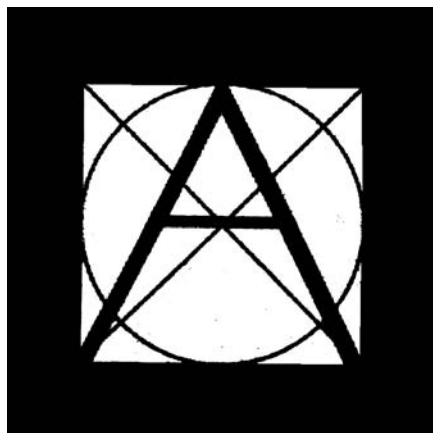
(Extrait d'un article à paraître dans la *Revue suisse de l'imprimerie*/TM-RSI-STM.)

*Roger Chatelain*

■ *Danser dans l'air et la lumière*, « Journal d'un éditeur romand », 168 pages, Editions de l'Aire, Vevey.

En librairie: CHF 27.– ISBN 2 88108 895 3  
[www.editions-aire.ch](http://www.editions-aire.ch)

N.B. – L'ouvrage cité ci-dessus a « bénéficié d'une aide de l'Etat de Vaud (Service des affaires culturelles) et de la Ville de Vevey ».



CHF 17.50 – Savoir suisse N° 48

PPUR, CP 119, EPFL-Centre Midi, 1015 Lausanne  
<http://www.lesavoirsuisse.ch> – [ppur@epfl.ch](mailto:ppur@epfl.ch)

## «La typographie suisse»

Typographie identitaire

Les germes de la « nouvelle typographie »

Grandeur et malheurs du Bauhaus

Les deux visages de Jan Tschichold

Naissance du style suisse international

Quatre mousquetaires à Paris

Les contre-offensives de la tradition française

La typographie romande

entre les innovations germaniques

et les modèles français

Skira, Mermoud, Mermod et leurs successeurs

Des caractères à foison!

Le style qui s'affiche

Vous avez dit « correction typographique »?

Le fond et la forme

Acronymes - Glossaire - Bibliographie

# Histoires de vie

Dans le *Canard enchaîné* du 25 novembre 2009, Jean-Luc Porquet signe un « Plouf! » intitulé « Mon ami Pierrot ». Il y a quatre ans, l'ingénieur Pierrot, « rond de bedaine et de sourire », rencontre Serge le Gaulois, chanteur de rue aux multiples galères qui a longtemps vécu sous un arbre près de la gare de Nantes. Petit à petit, ils parlent, deviennent amis. Serge ne se résigne pas à voir ses potes de la rue enterrés « avec moins de considération que des chiens » et veut leur offrir un départ en musique. Les deux amis ont donc monté une chorale qui compte aujourd'hui une quinzaine de membres. Chaque fois que meurt un SDF, Au Clair de la Rue va lui rendre hommage en chantant *L'Auvergnat* de Brassens. Au fil du temps, la troupe s'est étoffée : un accordéoniste, un clarinetriste, deux amoureux qui se sont rencontrés dans un foyer, un pilier de bar, une chef de chœur qui jamais n'avait dirigé... Ils répètent tous les mardis. Peu importe que l'on chante « juste » ou « faux », la seule règle est l'assiduité. Ils jouent à la demande, désormais aussi pour les vivants. Jean-Luc Porquet a récemment assisté à l'un de leurs concerts. « C'était étonnant : même quand ils chantaient faux, ça ne sonnait jamais faux. » Heureusement que Serge le Gaulois s'est éloigné de son arbre !

En explorant les rayons de la bibliothèque de mon quartier, j'ai déniché *Manuscrits en quête d'éditeur* (2003). Le titre m'a tout de suite accrochée. Pour les 15 ans des Editions

Metropolis, Michèle Stroun a eu l'idée d'un ouvrage collectif sur le thème du premier manuscrit. Elle écrit donc à tous « ses » auteurs littéraires et francophones. Douze auteurs lui envoient leur texte. Liliane Roskopf (« Les aventures du petit Manuss ») et Esther Orner (« Ah vous écrivez ! », l'une des nouvelles que j'ai préférées) ouvrent ce recueil à douze voix. Pascal Nordmann signe « Allez hop, un roman », monologue sans ponctuation et plein d'humour. Au début d'« Animots » (Fernand Auberjonois), on fait la connaissance de *Cefn Maw McMuck* dit Ferdy épagueul de haut lignage. Avec « Souvenirs de manuscrits », manière de savant inventaire à la Prévert, Ernest Mignatte ferme la marche. Une courte biographie de chaque écrivain invite à la découverte.

## Spécial Conti

En ces temps de trouille, résignation et repli sur soi sciemment entretenus par les démantelers de tout poil, le *Simé Hebdo* du 2 décembre 2009 est un bol d'air bienvenu. L'édition est presque entièrement consacrée à la lutte des 1120 salariés de l'usine Continental de Clairoix. Dans une grande interview réalisée par Jérôme Bonnet, trois membres du comité de lutte – Sébastien David, Xavier Mathieu et Eric Duvernet – reviennent sur ce conflit emblématique.

En 2007, le syndicat majoritaire avait accepté – contre la promesse que le site serait maintenu jusqu'en 2012 au moins – de

revenir aux quarante heures hebdomadaires. Pendant les deux ans qui ont suivi, Continental n'embauchait plus en CDI, même pour compenser les départs à la retraite, et le recours aux intérimaires était systématique.

Le 11 mars 2008, l'annonce tombe : le site sera fermé. Les décisions se prennent à Hanovre, où se trouve le siège européen de Continental International. Les salariés se mettent en grève, constituent des piquets, organisent des manifestations, en appellent à la solidarité. Le 19 mars, il y avait 15 000 manifestants à Compiègne (ville d'environ 40 000 habitants à six kilomètres de Clairoix). A l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires du 23 avril, un train spécial est affrété, le « train 1200 pour Hanovre ». A destination, 4000 Conti allemands ont accueilli chaleureusement les 1200 de Clairoix. Ces derniers, par le biais d'un sympathisant qui détenait une action Continental, ont finalement pu envoyer une délégation sans droit de parole. Après lecture d'un texte par le sympathisant actionnaire, Xavier Mathieu, délégué CGT, s'est emparé du micro « pour insulter tous les gros pontes de Continental ».

A l'usine, la lutte s'organise. Une inter-syndicale rassemble tous les salariés. Lors des assemblées générales quotidiennes, chacun ne représente que lui-même et dispose d'une seule voix. Exit donc les assis, les caciques syndicaux. Les Conti ne se laisseront abuser ni par ces derniers ni par le médiateur man-

daté par le gouvernement, ils tiendront bon, défendront leur dignité. Au terme de huit mois de grèves, de manifestations et de bras de fer avec la direction allemande du groupe Continental, un accord historique sera arraché.

A l'origine, le plan social proposé par Continental France prévoyait de doubler les indemnités légales, soit 0,6 mois de salaire par année d'ancienneté. S'y sont ajoutés, entre autres, 50 000 euros de prime supplémentaire et vingt-quatre mois de « congé conversion » à 83 % du salaire net, au terme desquels démarre l'indemnisation chômage proprement dite.

Morale de l'histoire et titre de l'article : LA RÉVOLTE, ÇA PAIE !

Marie Chevalley

## Tarif

Je remercie toutes les personnes qui ont pris la peine de répondre à la consultation, de manière souvent très détaillée. En page 2 du dernier *Trait d'Union*, j'évoquais la possibilité de rétablir le tarif 2000, majoré de 5 francs. Le 20 novembre, nous n'avions reçu aucune demande dans ce sens. Le texte qui figure sur notre site ne sera donc pas modifié. Comme les situations de travail sont différentes, les correcteurs isolés et l'échantillon de cette consultation restreint, j'ai renoncé à définir plus précisément les tâches.

M. C.

# Le « parler racaille »

## Parler « racaille » séduit 90% des jeunes Romands

**L**e mode d'expression des jeunes banlieusards de la région parisienne fait école chez les jeunes Romands.

Le langage des banlieusards parisiens séduit 9 jeunes Romands sur 10. Ce « parler racaille » s'impose dès l'âge de 12-13 ans. Mais les ados en connaissent les limites : devant un patron, un professeur ou les parents, ils évitent ce mode d'expression. Les filles en modèrent l'usage, de peur d'être déconsidérées par les garçons. Près d'un jeune sur deux estime qu'il cessera de parler « racaille » quand il gagnera en maturité.

En Suisse romande, neuf jeunes sur dix ont recours au « parler jeune » principalement inspiré des banlieues françaises et de la culture rap. C'est ce que révèle une première étude sur ce sujet, effectuée par les universités de Lausanne et de Fribourg, soixante-deux jeunes Romands âgés entre 16 et 20 ans ont été interrogés. Ce « parler racaille », comme l'appellent certains des son dés, est présent en Suisse romande depuis une dizaine d'années au moins. Plus de la moitié situent entre 12 et 13 ans les débuts de leur emploi de ce langage. Une période qui correspond à leur entrée à l'école secondaire, avec la nécessité de s'intégrer, de s'identifier à un groupe et d'en adopter les attributs vestimentaires et langagiers. La presque totalité des jeunes interrogés (56 sur 62) déclarent y recourir,

à des degrés divers. « Même les jeunes gymnasiens l'utilisent, il n'est pas parlé que par des loubards de banlieue », relève Pascal Singy, l'un des auteurs de l'étude. Les scientifiques voient en ce langage une marque identitaire, une sorte de parler codé face aux adultes et un jeu, voire un défouloir, grâce à sa large palette d'insultes. Tous les membres du collectif sont d'avis que le « parler jeune » concerne tant les filles que les garçons. Mais ce langage a aussi des limites : les filles elles-mêmes expriment ainsi la conviction d'en offrir une pratique « adoucie », moins « agressive », car elles perdent « toute forme d'attrait » aux yeux des garçons en « parlant jeune ». Quant aux signes extérieurs associés, vestimentaires en particulier, ils sont jugés péjorants.

20 Minutes, octobre 2008

### De la retenue face aux adultes

La plupart des jeunes ne considèrent pas le « parler jeune » comme approprié lorsque l'interlocuteur est un parent, un professeur ou un employeur. Les milieux patronaux estiment d'ailleurs que ce mode de langage est mauvais pour l'image de l'entreprise. Mais qu'ils se rassurent : près d'un jeune sur deux estime que, d'une manière qui semble relativement naturelle, sa pratique du « parler jeune » changera quand il gagnera en maturité.

## Le parler jeune vu par les adolescents eux-mêmes

L'étude est parsemée de citations tirées des entretiens des chercheurs avec les jeunes. En voici quelques unes.

■ «C'est pour se différencier des autres, dire que voilà, ben là j'suis avec mes amis, j'suis moi, j'suis libre, j'suis tranquille, euh [...] C'est plutôt pour dire qu'on est ensemble, que, un peu différent des autres, quoi» (M., 19 ans).

■ «Moi j pense qu'on parle comme ça, c'est parce qu'on vient presque tous de la rue, c'est pour ça. On vient de la rue, y a certains gamins qui viennent de la rue pis, euh, pis, euh, après y transmettent aux autres qui viennent pas de la rue, tout ça, qui sont bien logés, pis ça vient comme ça en fait. Une chaîne quoi, en fait» (E., 16 ans).

■ «Aujourd'hui avec euh les chansons qu'on entend à la télé, par exemple

le rap, euh beaucoup de jeunes s'identifient à des chansons et pis euh y parlent euh comme euh les paroles qu'y a dans les chansons en fait» (A., 19 ans).

■ «On va pas parler comme à notre copain au patron, ça se fait pas, parce que lui déjà y te prends en stage y, y laisse, y te laisse essayer de faire qu'est-ce que tu choisis [...] ben déjà lui y, il nous fait faire un stage et nous on doit lui donner un maximum. On doit pas, y nous laisse voir le métier, on va pas lui parler au patron, on doit lui parler normalement, le respecter» (N., 16 ans).

■ «Et pis euh montrer le respect aux, qu'on porte aux parents, donc euh non je parle pas comme ça, je me, je me retiens ou bien je parle normalement» (M., 18 ans).

*Matin bleu, octobre 2008*

**Défense du français**

[www.defensedufrancais.ch](http://www.defensedufrancais.ch)

# En un siècle, le langage des collégiens n'a pas beaucoup changé

**D**es mots comme *zico*, *zyeuter*, *tire-jus*, *dian* et *déguiller* ont survécu. **Etat des lieux.**

Si notre belle langue française est aujourd'hui menacée par l'anglais, elle l'était autrefois par les germanismes et le parler fédéral. Regard dans le rétroviseur avec Jean-Jacques Poulain de la Barre, docteur en Sorbonne devenu bourgeois de Genève, qui écrivait en 1691 : « Il y a un sujet à s'étonner que dans une ville qui est sur les frontières les plus reculées de la France, où il y a toujours assez bon nombre d'étrangers (déjà !) et au milieu d'une contrée où le patois est fort grossier et fort éloigné de la langue française, on ne laisse d'y parler et d'y prononcer incomparablement mieux que l'on ne le fait en plusieurs provinces de France. » Notre homme remarque que « les Genevois traînent un peu en parlant (déjà !) et que ceux qui ont voyagé prononcent le français comme les personnes de leur sorte le prononcent à Paris. » Voilà qui nous rassure.

Dans *La Crise du Français*, Charles Bally écrit en 1930 qu'il est sans doute trop tard pour rappeler à la vie des mots qui ont enchanté son enfance comme *agnoti*, *déguiller*, *trifougner*, *cocoler*. Il serait agréablement surpris aujourd'hui. « Ces mots du terroir ont le même bouquet énergétique que nos vins du cru », soulignait le chroniqueur.

## Ouvrage de mémoire

Dans un ouvrage intitulé *Le Langage familial d'un Collégien en 1900*, le Genevois

Honoré Snell s'était fendu d'un glossaire dédié à ses condisciples de la volée 1897-1904 réale-pédagogique, devenue plus tard section latine au Collège de Genève. En 1900, Snell était un élève du célèbre « père Dustour ». Dans les années soixante, sur un coup de nostalgie sans doute, Snell a rédigé cet ouvrage de mémoire, rendant hommage à l'esprit caustique de nos ancêtres, goguenard, mordant comme un petit air de bise. Nombre de mots ou d'expressions n'ont pas disparu. Ainsi *agnoti* : innocent, simplet, qui doit venir d'*agnello*, l'agneau. Après : il m'a couru après, expression bien de chez nous. *Barjaquer* : bavarder. *Bégnol* : bénéfice. *Clopet* : petite sieste. *Cocoler* : dorloter. *Dian* : en plein dian, en plein soleil. *De bizingue* : de travers, de guingois. *Eclafer* : les tomates se sont éclafées dans le cornet. *Bouebe* : petit enfant, de l'allemand *Bube*. *Falzar* : pantalon. *Fusterie* : de *fusta*, marché du bois. *Iai* : on joue à *ilai* (ou *ilet*) à la récréation. *Nianiu* : *niais*, innocent. *Panosse* : serpillère, bien sûr, mot qui amuse beaucoup nos amis parisiens. *Pantet* : pan de chemise ; ferme ta braguette, il y a ton pantet qui dépasse. *Pipette* : cela ne vaut pas pipette, une petite pipe de tabac. *Schmolliser*, de l'allemand *schmolliren* : fraterniser. *Tire-jus* : mouchoir. *Trouillon* : peureux. *Zico* : bonhomme. Et cette jolie expression : la lune baignait hier soir, nous allons avoir du bouillon ; la lune avait un halo hier soir, il va pleuvoir.

Jean-Claude Ferrier  
La Tribune de Genève



# Ces jeunes, trilingues en « français »

**L**es gamins et ados romands manient la langue mieux que ne le pensent les adultes.

« J'ai moyenné grave le prix de ma mob ! » Langage d'ado qui écorche les oreilles des adultes, en particulier lorsqu'il est scandé façon banlieue. Est-ce la démonstration d'une incapacité à s'exprimer correctement en français ? Pas si sûr. Une étude, la première, sur le « parler jeune » en Suisse romande vient pondérer les idées reçues. Pascal Singy, de la Section de linguistique de l'Université de Lausanne, et Francesca Poglià Mileti, du Département des sciences de la société de l'Université de Fribourg, ont interrogé 62 jeunes Suisses romands : des Genevois, Neuchâtelois et Vaudois de 16 à 20 ans, constituant un échantillon indicatif de la population. Cette recherche montre que, si neuf jeunes sur dix recourent au « parler jeune », ils savent aussi jongler avec les idiomes. Ils parlent français, jeune, ou utilisent les expressions de leur canton, en fonction de leur interlocuteur. Décryptage.

**Le Temps : Qu'est-ce que le « parler jeune » ?**

**Pascal Singy :** Selon les jeunes interrogés, cela touche essentiellement le vocabulaire et non le noyau dur de la langue française. La plupart des mots vien-

ent du verlan. Il y a des emprunts à l'anglais et on remarque également la résurgence de termes un peu anciens (*lire encadré*).

**– Ce phénomène n'a-t-il pas toujours existé ?**

– En Suisse romande, les personnes que nous avons interrogées font remonter cette utilisation d'une langue entre jeunes à une dizaine d'années. Les jeunes ont toujours utilisé des formes de parler leur permettant de se démarquer, comme le javanais, le verlan. Ce qui a changé, c'est la visibilité qui est donnée à ce langage. Les médias en parlent beaucoup. Le rap a certainement ouvert la voie de la médiatisation mais le phénomène a aussi été considérablement amplifié par internet. Ce média permet l'adoption très rapide d'une nouvelle variété langagière.

**– Selon votre étude, neuf jeunes sur dix ont recours à ce langage. Il n'y a pas de différence selon les milieux ?**

– Les enfants favorisés disent aussi utiliser le « parler jeune », de même que les différents groupes comme les gothiques, les yo, les skins. Ils utilisent aussi des termes spécifiques marquant leur appartenance.

**– A quoi sert le « parler jeune » ?**

– Il est multifonctionnel. Il a un rôle cryptique qui permet aux adolescents de se

démarquer des adultes et des enfants. Cela commence vers 12-13 ans, un moment de transition pendant lequel les groupes investissent en général dans le symbolique. C'est aussi le moment du passage dans une autre école, le langage a alors un rôle d'intégration, il sert à se faire accepter par un nouveau groupe. Il a aussi une fonction apaisante. Une jeune fille nous a expliqué qu'elle se «sentait mieux» lorsqu'elle parlait de cette manière.

**– Avez-vous été surpris par certaines réponses à votre étude ?**

– Je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait des différences telles entre les filles et les garçons. Le «parler jeune» est perçu comme viril. Les filles qui l'utilisent sont mal vues. Il y a bien sûr le recours aux injures qui peut jouer un rôle mais le jeu avec le langage n'est pas vulgaire en soi. Il semble pourtant que les filles, déjà très jeunes, soient plus sévères à l'égard de cette façon de parler, comme elles le sont face aux accents régionaux qu'elles trouvent le plus souvent «moches».

**– Les jeunes sont-ils enfermés dans leur langage commun ?**

– Justement pas. Nous les avons d'ailleurs interrogés en français et ils ont répondu dans cette langue. Ils sont parfaitement capables de s'adapter à leur interlocuteur. Pour eux, il est évident qu'il faut

parler français aux professeurs, aux parents, aux gens qu'ils ne connaissent pas, sur leur lieu de travail: «Le patron mérite le respect», a ainsi dit un apprenti. Et ils n'aiment pas que les adultes recourent à leur langage pour se rapprocher d'eux. Ils considèrent le «parler jeune» comme un élément à leur disposition et l'utilisent en fonction de leur interlocuteur.

**– Les jeunes sont donc parfaitement bilingues ?**

– Ils sont même trilingues car ils parlent aussi le parler régional.

**– Vous les avez aussi interrogés sur leur rapport au parler suisse ?**

– On retrouve les mêmes constantes au niveau du français régional que du «parler jeune», il y a un sentiment de moins bien maîtriser la langue que les Français. Ils disent d'ailleurs que les Français parlent mieux «jeune» qu'eux. Comme ils ont aussi le sentiment que les Français sont plus à l'aise qu'eux avec le langage d'une manière générale. Mais il y a aussi un sentiment de fierté et d'appartenance régionale.

**– Est-ce que ce «parler jeune» francophone va mener à la fin des accents et des mots suisses ?**

– On peut l'imaginer. Mais cela peut aussi mener à une régionalisation, une

prise de conscience de leur appartenance romande. Elle est très bien illustrée par l'attachement des Suisses romands à l'utilisation des termes septante et nonante.

*Marie-Christine Petit-Pierre*  
Le Temps, octobre 2008

## T'occupe, t'inquiète

Il s'agit ici de formes négatives (en fait **ne t'en occupe pas**, **ne t'inquiète pas**) qui ont non seulement perdu le *ne*, ce qui est normal à l'oral, mais aussi le *pas*, ce qui est beaucoup moins fréquent.

## «Parler jeune», lexique

Parler jeune, en Suisse, c'est surtout, comme en France, créer des mots à l'aide d'outils, souvent assez classiques.

### Exemples :

La **verlanisation**, où l'on retourne les mots : avec les bien connus «chelou» pour louche ou «zyva» pour «vas-y», «vènèr» pour énervé.

La **troncation** du mot, qui est utilisé en version raccourcie. Si c'est en l'amputant des dernières syllabes, on parle d'apocope : «mytho» pour mythomane, pris dans le sens de «menteur». Et d'apharèse, dans de plus rares cas, lorsque c'est le début du mot qui saute : «y'a un blème», un problème.

L'**emprunt** à une autre langue, en général l'anglais : «checker»/vérifier, «gun»/pistolet. La langue de Shakespeare est également largement utilisée dans les injures comme «bitch»/ salope.

Les **mots anciens** font un retour poétique : avec par exemple le très populaire «bouffon», mais aussi «maille» pour l'argent, «moyenner» pour négocier.

Les **insultes** sont associées au parler jeune par trois sondés sur dix.

L'**accent** beur et le phrasé hérité du rap semblent aller de pair avec le parler jeune pour les oreilles adultes. Pourtant, la dimension phonique n'est mentionnée que par une minorité des sondés.

M.-C. P.-P.

# Merde alors, c'est trop bien !

« Il est trop cool », « C'est grave bien », « J'hallucine », « Ça me fait complètement flipper »... Les ados adorent la surenchère verbale. Et les plus petits les imitent. Mais attention, les tics de vocabulaire, les abus de langage ou les grossièretés ne sont pas si anodins que cela. Un psychologue et une spécialiste du décryptage verbal expliquent pourquoi et comment les décoder.

*Dis maman, pourquoi on peut pas dire merde ?* Voilà le titre du dernier livre de Joseph et Caroline Messinger. C'est vrai ça, pourquoi on ne pourrait pas lâcher quelques insanités de temps en temps ? En plus, voir les yeux des parents sortir de leurs orbites et leur mâchoire se serrer, c'est trop bien. C'est grave cool, quoi.

Les grossièretés, les tics de vocabulaire à la mode, ça fait partie de l'évolution normale d'une langue et du développement des enfants et des ados, non ? Pas tout à fait, rétorquent nos deux experts belges. Le psychologue et son épouse, spécialiste du décryptage verbal, proposent carrément aux parents une méthode destinée à « déprogrammer les mots qui empoisonnent déjà l'avenir de votre enfant ». Aïe... C'est si grave docteur ? Joseph et Caroline Messinger n'hésitent pas à parler d'expressions « maudites », de « pollution », de « poison ». Pour eux, recourir trop souvent à la vulgarité ou abuser du sens des mots

n'est pas sans conséquence, car le langage est aussi un vecteur d'émotion.

« Le mot *merde*, par exemple, est utilisé quand on rencontre une situation d'échec. Il est connoté, explique Joseph Messinger. Si un enfant l'utilise continuellement, c'est qu'il se trouve lui-même en situation d'échec. » Dans cette perspective, plus un gamin va utiliser ce juron, plus il s'enfoncera dans le dénigrement de lui-même...

## Insécurité

Mais la grossièreté n'est pas la seule pointée du doigt par le couple d'écrivains. Pire encore dans la maladie du verbe : les tics de langage. Et la palme de la catégorie revient sans conteste au rouleau compresseur, celui qui a tout emporté sur son passage, le « trop » : « c'est trop bien », « trop cool », « t'es trop nul »... Un refrain de cours de récré qui raisonne aujourd'hui bien au-delà des préaux. « On n'entend plus que ça, lâche Caroline Messinger. Même dans les écoles maternelles, les petits sont happés par cet adverbe. Ils en usent et en abusent sans la moindre idée de sa perversité et tout cela pour faire comme les grands ! »

Déméure, surenchère verbale : les jeunes, c'est sûr, adorent ça. « Ça arrache grave », « j'hallucine »... leur parler transpire l'excès. En cause : une frustration, une insécurité qui les pousserait à forcer leur

enthousiasme, selon le psychologue. Le malaise ne toucherait d'ailleurs pas que les jeunes, mais la société tout entière. « Nous vivons dans une situation socioéconomique difficile, angoissante, argumentent les époux Messinger. Il faut que tout soit trop pour gommer ce qui n'est pas assez. » Mais les ados ne se réfugient-ils pas dans l'outrance bêtement pour s'affirmer, se démarquer ? « Oui, mais il existe d'autres moyens de s'affirmer sans torturer le français », coupe Joseph Messinger qui insiste sur la nécessité de parler correctement : « Prenons par exemple le verbe aimer. Ma fille de 5 ans, un jour, dit à sa mère : « Je t'aime bien ». Elle lui répond : « Alors tu m'aimes comme tu aimes les petits pois. » Pour qu'elle puisse comprendre qu'il y a là un adverbe de trop. Un adverbe délinquant qui détruit l'émotion transmise par le verbe. » D'accord, mais à partir du moment où tout le monde se comprend, est-ce vraiment une catastrophe ? Quand faut-il s'inquiéter ? « Il y a des mots qui sont porteurs d'une émotion négative, ajoute Caroline Messinger. En les utilisant, l'enfant se constitue malgré lui une image négative, il fragilise sa confiance en lui. Le « trop », par exemple, n'en a pas l'air. Mais si c'est trop, c'est que je ne le mérite pas... »

### Comprendre son enfant

« Le tout est de repérer la récurrence », complète son mari. Il ne s'agit pas pour les

parents de jouer aux psychologues, mais de comprendre. Comprendre, par exemple, que lorsqu'un enfant répète constamment « je voudrais » au lieu de « je veux », c'est un enfant qui n'ose pas s'affirmer ! Ou un enfant qui conjugue l'avenir au passé – « je voulais aller chez le coiffeur mercredi prochain » – c'est un enfant qui se nie la possibilité de s'accomplir.

Que faire alors ? « Ça ne sert à rien d'interdire », clament en chœur les époux Messinger. « Il faut évidemment s'adapter à l'âge de l'enfant et surtout essayer d'utiliser l'humour. C'est notre façon de voir les choses. »

Geneviève Comby  
genevieve.comby@edipresse.ch  
Le Matin dimanche

### A lire

*Dis maman, pourquoi on peut pas dire merde ?*, Joseph et Caroline Messinger, Flammarion.

### Ça me fait flipper

Votre ado se prend pour un billard électrique. L'expression est typique des enfants surmenés quand elle revient un peu trop souvent sur le tapis. Ceux qui courent après le temps qui leur manque pour faire tout ce que leurs rêves leur suggèrent.

## « Quoi », le virus de la frustration

Pour Joseph et Caroline Messinger, le quoi est parfaitement inutile, mais « sert d'interjection compulsive à force d'être répété sans raison ». C'est aussi un terme qui ponctue une intervention verbale trahissant le degré de frustration de l'enfant qui en abuse. Généralement, il est parfaitement inconscient de la répétition de ce tic verbal, et vous aussi. Si vous écoutez attentivement, vous réaliserez très vite que le ton du « quoi » est gémissant ou récriminateur. « Laisse-moi parler, quoi ! » Il sert aussi de trampoline. Il permet de rebondir. Ce tic est clairement associé à une situation vécue comme étant sans issue. Votre enfant se pose en victime. Personne ne fait l'effort de le comprendre, de l'assister, de l'aider à s'en sortir. La plupart des enfants atteints de « quocomanie » sont très influençables.

## du typo graphe Guide

*Guide du Typographe* édition 2000.  
Un volume de 260 pages indispensable au professionnel comme à tout utilisateur d'ordinateur!

Le *Guide*, c'est tout un savoir typographique, orthographique et grammatical à portée de votre main!

Je commande \_\_\_\_\_ exemplaire(s)  
du *Guide du Typographe* édition 2000,  
au prix de 55 francs l'exemplaire  
(frais d'envoi en plus).

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_

Bulletin à adresser aux Editions  
Eracom/Procom, case postale 272,  
CH-1000 Lausanne 9

## eracom procom ebuide

# Le « chat » ne tue pas l'orthogra... f

« **L**e langage électronique ne tue pas l'écrit traditionnel. » Pardon ? Oui, vous avez bien lu. Cette phrase vous fait mal aux yeux ? Eh bien ! vous n'êtes pas au bout de vos peines. Reprenons. Orthographié ainsi, cela passe mieux : « Le langage électronique ne tue pas l'écrit traditionnel. » Sur le fond, cette affirmation fait toujours bondir certains. C'est pourtant l'une des idées développées dans une étude menée par deux chercheuses de l'Université de Lausanne : Thérèse Jeanneret et Céline Bourquin. Unique en son genre en Suisse romande, la recherche publiée en 2006 est basée notamment sur des messages instantanés transmis par internet (appelés MSN). Plus de 2500 extraits de productions de jeunes Neuchâtelois et Vaudois, âgés de 12 à 16 ans, ont été passés à la loupe. Le « clavardage » (ou bavardage par clavier interposé) est-il un bienfait ou une catastrophe pour la langue française ? Les avis sont aussi divers que les nouveaux styles d'écriture.

## Des procédés intelligents et créatifs

« Arrêtons de comparer le langage électronique au langage écrit traditionnel, affirme d'emblée Céline Bourquin, qui défend une vision optimiste du phénomène. Ce sont deux formes d'écrits différentes.

Rien ne laisse à penser que l'un tue l'autre. Beaucoup estiment que l'on s'exprime en mauvais français sur MSN. C'est tout simplement une façon d'écrire l'oral. » La chercheuse n'hésite pas à comparer ce nouveau genre aux jeux de mots inventés par Raymond Queneau dans son roman *Zazie dans le métro*, paru en 1959. Un style littéraire toutefois bien différent des procédés employés par les ados pour communiquer. En décortiquant leurs dialogues, on répertorie notamment : le verlan (des mots écrits à l'envers), l'anglicisme, l'écriture phonétique ou encore l'abréviation. Ecrire « slt » plutôt que salut, ou « ki » au lieu de « qui ». Laisser tomber les consonnes muettes, comme le « s » de « pas ». Tronquer les mots pour n'en garder qu'une partie, tel que le « blem » de « problème ». Autant de procédés intelligents, créatifs qui visent une économie et une simplicité du message, selon les auteurs. « Nous observons des phénomènes de création où l'on voit que les jeunes maîtrisent l'orthographe », résume Céline Bourquin. Pour écrire « slt », il faut bien connaître l'orthographe de « salut », cite-t-elle en exemple. « Il existe des procédés ingénieux. Phonétiquement, cela demande une bonne compréhension. »

## « Pas la valeur de l'argot »

La créativité des « tchateurs » se traduit aussi à travers le choix des pseudonymes.

Et là, pas d'économie de mots, puisque le nom choisi se fait message. Out les « lulu » et autres « petit canard ». In les pseudos en une phrase, tel que celui-ci : « Si un jour tu doi me kitté, fai le sou la pluie et tu ne verra pa mes larme coulé. » Effet garanti. De ces observations, les chercheuses ne tirent aucun jugement de valeur. Mais une recommandation : « L'école gagne à connaître et à prendre en compte les différentes pratiques langagières des élèves. » Une vision positive du « chat » qui n'est de loin pas partagée par tous les spécialistes de la formation ou du langage. L'écrivain et philosophe Jean Romain en rit d'effroi. L'écriture MSN n'est rien d'autre qu'un « sous-langage ». « Cela n'a même pas la valeur de l'argot, qui a un statut poétique », tranche-t-il. Or ce nouveau langage fonctionnel « a pour but de communiquer quelque chose avec rapidité. Autrement dit : on a réduit la communication à l'efficacité. » Son argument choc : « Plus on ira vers la simplification des mots, plus on ira vers la simplification de la pensée. »

### **« Aujourd'hui, j'ai 40 fautes par copie de manière usuelle ! »**

Le « chat » va-t-il contaminer le langage traditionnel ? L'écrivain se montre moins négatif. « Je ne pense pas. Ce n'est pas parce que l'on utilise les SMS que l'on va être mauvais en orthographe », re-

lativise-t-il. Faux, assure un enseignant d'un collège genevois. « Cela modifie l'orthographe, cela appauvrit, cela abêtit », assène-t-il, sous le couvert de l'anonymat. Les copies de ses élèves, âgés de 16 à 20 ans, le désolent. « En plus de vingt ans d'expérience, j'ai vu une dégringolade monumentale du niveau de français. Avant, ils faisaient quelques fautes. Aujourd'hui, j'ai 40 fautes par copie de manière usuelle ! » Pas si vite. Certains attendent des preuves : « Si l'emploi de la phonétique dans le quotidien se développe, on pourrait craindre une baisse de la qualité orthographique. Mais seule une recherche à long terme pourrait nous le dire », indique Marie-Claire Tabin, enseignante à la Haute Ecole pédagogique (HEP) du Valais.

### **« Il y a toujours eu des métissages »**

Le SMS n'aurait apparemment pas d'influence néfaste sur l'orthographe ou la syntaxe des jeunes, selon une étude de grande ampleur, basée sur l'analyse de 75 000 SMS, réalisée en 2006 par l'Université de Louvain (Belgique). Seul bémol : certains enseignants signalent de nouvelles fautes, comme l'utilisation à outrance de la lettre k. Ce genre de « contamination » semble inévitable. « Il y a toujours eu des métissages, je ne pense



pas que ce soit grave. Les jeunes savent très bien comment utiliser le clavardage», relativise Daniel Elmiger, linguiste à l'Université de Neuchâtel. La linguiste Marinette Matthey développe: «C'est exactement comme l'apprentissage d'une langue étrangère. Vous faites des mélanges.» Il y avait l'oral et l'écrit, maintenant il faut compter sur le «parlécrit», avance la professeure à l'Université de Grenoble. Et de constater: «Les gens écrivent de

plus en plus, mais sans mettre en œuvre les connaissances orthographiques qu'on leur enseigne.» Bon ou pas? «Je ne veux pas entrer dans ce débat, parce qu'on ne peut pas changer les choses.» En tout cas, le langage électronique «fout le bordel», lance-t-elle, et pose la question sur la priorité de l'enseignement de l'orthographe. Pardon? De l'ortographe, si vous préférez...

*Sophie Roselli*

# ***Le Nouvelliste***

## Un peu de clémence pour les anglicismes, please !

Le 29 octobre, à Leysin, il ne sera pas question de « contest », de « jumps » ou de « riders », mais bien plutôt de « concours », « sauts » et autres « amateurs de planche de neige ».

Faute de « sponsoring », le Champs (prononcez « tchèmps » !) – compétition internationale de snowboard née dans la station en 1992 – avait dû s'exiler à Crans-Montana en 2007. Trois saisons plus tard, l'Exécutif leysenoud cherche à ramener l'événement sur ses terres dès 2010, en sollicitant un crédit de 100 000 francs, destiné aux organisateurs de l'« event »... Tout en ménageant les sensibilités linguistiques des élus ! Et de glisser dans sa demande de crédit l'avertissement suivant : « La langue des adeptes du snowboard est l'anglais. Nous remercions donc les membres du Conseil communal de faire preuve de compréhension. »

En ardent défenseur du français, l'actuel président du Conseil, Jean-Martin Stoll, avait déjà largement fustigé le recours abusif à la langue de Shakespeare aux abords du « bike-park » de la station. Nul doute que l'attention de la Municipalité aura touché l'élu. « Je le prends comme un compliment ! se réjouit-il. Ça prouve que le combat que je mène contre les anglicismes commence à porter ses fruits. »

Le Leysenoud, membre de l'Association Défense du français, promet déjà de remercier l'exécutif pour ses efforts, du haut du perchoir : « En fin de compte, il y a relativement peu de mots anglais dans ce préavis. »

Voici qui devrait rassurer la Municipalité. « Si nous avons inclus cet avertissement, c'est parce que nous sommes conscients que le recours à l'anglais heurte certaines sensibilités au sein du Conseil. Et c'est aussi pour le « fun », glisse le syndic Jean-Marc Udriot. Ce n'est qu'un détail. Le plus important, c'est l'objet en question. » Le retour d'un tel événement dans la station promet en effet de belles retombées en termes d'image et de rentrée d'argent, estime l'élu. D'où la volonté de soutenir financièrement la manifestation.

Le législatif se penchera sur la question jeudi. Et en français !

*David Genillard*

*24 Heures, octobre 2009*

# Franglais, quand tu nous tiens ! (XXVI)

**L**a crise financière qui menace l'équilibre économique mondial a été largement commentée par la presse quotidienne et spécialisée. C'est ainsi qu'a été dénoncé le rôle néfaste joué par les **traders**.

Qu'est-ce donc qu'un *trader*? Les dictionnaires répondent qu'il s'agit d'un marchand, d'un négociant, d'un commerçant. En Louisiane, on utilise le verbe « traider » pour vendre, échanger, commercer (Alfred Gilder, *Dictionnaire franglais-français*).

Dans le langage de la Bourse, « le *trader* est un opérateur sur les marchés à terme négociant les achats et ventes de titres en vue de dégager un profit à court terme » (fiche 497 de *Défense du français*).

Y a-t-il un vocable français équivalent à *trader*? Dans le numéro 228 de la revue *Défense de la langue française*, Jacques Pépin écrit que « certains commentateurs de radio ou de télévision se sont sentis bien inspirés en parlant de courtier ». Mais c'est là, ajoute-t-il, une impropiété. Les courtiers étaient « des intermédiaires opérant pour le compte de leurs clients sur un marché non officiel, parallèle à celui des agents de change ». Ils ont été supprimés en France vers 1960. Les *traders*, quant à eux, sont « des spéculateurs professionnels employés par des banques », qui jouent « en prenant des positions qui anticipent sur l'évolution supposée du marché, dans le but de réaliser d'importants profits ».

Jacques Pépin précise que divers termes ont été trouvés sur internet : délégué en Bourse, négociateur, spéculateur habituel, placeur en Bourse, opérateur en Bourse, échangiste, négociant. Ils sont, à son avis, mal adaptés ou trop généralistes.

En revanche, on peut retenir les deux termes suivants : **arbitragiste** ou **opérateur de marché**. Le deuxième a été officialisé par la Commission générale de terminologie et de néologie. Ces opérateurs travaillent justement dans des locaux appelés « salles de marché ». Cependant, dit encore Jacques Pépin, le premier, plus court, pourrait mieux concurrencer le mot américain.

Autre anglicisme apparu dans la presse l'été dernier : **tumbler**. Les quotidiens romands ont, en effet, reproduit un article de l'Agence télégraphique suisse prônant l'action du soleil pour sécher le linge, en soulignant que cette méthode ancestrale, si elle est écologique, n'est pas toujours appréciée par les propriétaires d'immeubles. Et de préciser que « le soleil est le meilleur **tumbler** », selon le porte-parole de l'Agence suisse pour l'efficacité énergétique.

Jusqu'ici, les francophones parlaient de **sèche-linge**. Souhaitons que cet appareil ne soit pas désormais désigné par un anglicisme inutile !

Etienne Bourgnon  
Octobre 2008

# A propos d'anglicismes

Qu'il faille lutter contre l'intrusion d'inutiles anglicismes dans notre langue, j'en suis convaincu. Et je m'y emploie. Toutefois, force est bien de reconnaître que l'adage « C'est bien plus beau lorsque c'est inutile » nous assaille plus souvent qu'on ne le voudrait... Une correctrice, responsable d'une équipe attachée à la presse quotidienne, me faisait part, il y a peu, de sa renonciation à faire la chasse à ces termes indésirables, ne se sentant soutenue ni par la rédaction ni par la direction... Les deux exemples suivants sont extraits d'un « bloc-notes » inséré dans la *Revue suisse de l'imprimerie*, organe technique de *comedia*...

## L'espace d'un été...

...dans *Le Temps*, Nicolas Dufour a tenu une rubrique de belle venue, intitulée « Saveurs du français ». A chaque parution, les lecteurs ont été invités à déguster un terme insolite. Il faut saluer l'effort ainsi déployé en faveur de la langue française ! Voilà qui pourrait servir d'exemple à d'autres quotidiens, afin de meubler leurs colonnes en des périodes de vacances (où les gens prennent le temps de lire...). Il faut dire que le chroniqueur du journal genevois a su maintenir l'intérêt, tout en variant ses sujets. Des *quicajons* – cahutes ou cabanes champêtres aménagées dans un petit jardin, sortes de modestes résiden-

ces secondaires plantées au milieu des salades – à l'expression *passer à l'as*, du *vermillon* à l'*enfleurage* ou à la définition du mot *chaux* (à l'honneur en juin dernier, lorsque l'Unesco a inscrit l'urbanisme particulier de La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'humanité), le florilège valait le détour. Voyez ce passage relatif à *tessiture* : «... quel mot ! Son seul son sidère. *Tessiture*, cette légèreté radicale, ce démarrage en trombe avec *tess-*, le rebond du *i*, l'acmé inespérée offerte par ce *ture* final ! La *tessiture* désigne l'échelle des sons pouvant être émis par une voix. L'histoire du mot est intéressante : il n'arrive en français qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle [...] ».

Toutefois, par rapport à nos préoccupations typographiques, la réflexion qui suit me paraît importante : « Mais s'il est un domaine où la créativité lexicale a été mise à rude épreuve, c'est bien celui de l'informatique et des réseaux. Songeons au façonnage, pourtant judicieux, du *courriel* pour substituer un peu de français à la déferlante technique anglo-saxonne. En l'occurrence, le *mail*. Plus malin encore, si l'on ose dire, le *pourriel*, parfaite déclinaison du terme pour s'opposer au *spam*, lequel doit de toute manière être contré, quelle que soit son origine linguistique. Ces francisations sont des échecs. Elles ne se diffusent pas, ne se répandent pas et, de ce côté-ci de l'Atlantique tout au moins,

ne contaminent pas le langage ordinaire. Ces propositions de nouveaux mots ne se comportent pas comme les mails instantanés et les spams automatiques qu'elles désignent. La force du réseau est sa vitesse, la langue a suivi aussi rapidement. Admettons la défaite, qui ne signifie en aucun cas une perte de vitesse du français – ou de toute autre langue – dans son usage global. Et saluons cette merveilleuse invention, délicate dans son phrasé: le *maliciel*, inventé pour décrire des virus et autres logiciels malfaisants. Un souffle de fraîcheur dans le jargon. »

Voilà qui est bien dit – j'en fais quasi quotidiennement l'expérience – même si le constat en désolera plus d'un.

## Design et designer

En 1972, Raymond Gid (1905-2000), affichiste et typographe renommé, avait traduit un texte de Walter Gropius (premier responsable du Bauhaus) pour la revue française *Arts et techniques graphiques*. Il avait inséré cette note préliminaire: « *Design* et surtout *designer*, affreux mais signifiants, ont passé l'Atlantique: le beau métier d'amoureux de la ligne n'a plus de nom français. » (Voir *Pages éprouvées et corrigées*, Editions Ouverture, 2006.)

En ce qui me concerne, je n'éprouve pas de réticence à utiliser, dans mes textes, l'extension *design graphique* et surtout le

terme *designer*. Toutefois, par souci d'objectivité et pour répondre à un confrère qui m'a interpellé à ce sujet, je reprends quelques éléments de l'opinion exprimée par Jean-Pierre Colignon dans l'ouvrage *La cote des mots* (1994): « Cet anglo-américanisme (issu du français *dessein*, qui eut jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle le double sens de *projet*, *but* et de *dessin*, *représentation graphique*) a pris vers 1925 la signification de conception esthétique d'un objet, d'une machine, de locaux, etc. Comme on le voit, la francisation éprouve quelques difficultés à proposer un équivalent bref. [...] Équivalent officiellement préconisé, *stylique* ne reçoit pas, semble-t-il, une adhésion enthousiaste. On peut le regretter, car ce terme est fort acceptable – de même que *stylisme*. *Graphisme publicitaire* ne convient pas pour... désigner l'ensemble du travail de conception visant à la création d'objets et d'environnements à la fois esthétiques et fonctionnels, et *esthétisme* peut subir le même reproche. » Et l'ancien responsable de la correction au journal *Le Monde* de préciser: « Le *designer* pourrait très bien, en français, être dénommé *stylicien* ou *styliste*, le premier de ces deux mots étant à préférer. »

L'eau a coulé sous les ponts et, dans la communication visuelle en général, force est de reconnaître que c'est l'anglicisme qui paraît s'imposer.

Roger Chatelain

# Qu'est-ce à dire ?

## A ne pas confondre !

Confondre deux mots uniquement parce qu'ils ont entre eux une certaine ressemblance est une erreur dont la fréquence étonne. Voyons-en aujourd'hui deux exemples typiques.

La Radio romande nous a annoncé le décès du compositeur valaisan Jean Daetwyler, que la journaliste de service présentait comme « un des compositeurs les plus prolifiques » de notre pays ! Il y a là confusion manifeste avec l'adjectif « prolifique ». En effet, *prolifique* s'applique à tout auteur ou compositeur particulièrement fécond, dont l'œuvre, comme celle de Daetwyler, est spécialement abondante. Par ailleurs – et c'est là le premier sens du mot – on qualifie de prolifiques des animaux qui se multiplient rapidement. Rien à voir donc avec l'adjectif *prolix*, qui est le contraire de concis, laconique ou bref. Un orateur prolix est par conséquent le spécialiste des discours interminables. On voit que le sens est bien différent.

Autre exemple: dans un numéro du *Touring*, un titre en caractères gras faisait état d'une « progression notoire » des ventes de petites cylindrées. D'autre part, le responsable du bulletin routier qui, le matin, précède les informations, nous annonce régulièrement qu'« aucune perturbation notoire » n'est à signaler. Or il

est évident que dans les deux cas c'est à l'adjectif *notable* que l'on devait recourir. *Notoire* signifie « bien connu »: un truand notoire, par exemple, est celui que chacun connaît comme tel, alors que « notable », qui veut dire littéralement « digne d'être noté », est en fait un simple synonyme d'« important ». Mais, comme dans notre premier exemple, la similitude des premières lettres suffit à provoquer le faux pas.

## Est-ce clair ?

Le même jour, dans le même journal, un communiqué de l'ATS évoquait les « coupes sombres » envisagées par l'autorité dans les budgets scolaires, alors qu'un journaliste faisait état de « coupes claires » pratiquées dans le budget des routes ! N'est-il pas paradoxal que ces deux expressions manifestement contradictoires aient exactement la même signification ? Il faut savoir que ces « coupes » qualifiées de sombres ou de claires sont à l'origine et au sens propre celles qu'on pratique dans une forêt. Une « coupe claire » est celle qui exige l'abattage de nombreux arbres pour ménager de grands espaces clairs dans le sous-bois. En revanche, une « coupe sombre » comporte l'abattage de quelques arbres seulement, laissant ainsi subsister une part importante d'ombrage. Au sens figuré, des

« coupes sombres » dans un budget devraient donc logiquement (et contrairement à des coupes claires) correspondre à une réduction mineure des dépenses prévues. Mais le sens spécifiquement « forestier » de ces deux expressions ne représente évidemment pas grand-chose pour les non-spécialistes de la sylviculture ! D'autre part, l'adjectif « sombre » a indéniablement une connotation négative. En conséquence, et malgré les efforts méritoires de quelques journalistes, il nous paraîtrait finalement assez vain de vouloir à tout prix empêcher que des « coupes sombres » ne soient assimilées à ces réductions massives... qu'on nous annonce hélas régulièrement !

## Satisfaction discutable

Dans une lettre ouverte à notre conseil-lère fédérale, un médecin lausannois exprimait les craintes que lui inspirait la distribution d'héroïne aux toxicomanes. Ce faisant, écrivait-il, « vous satisfaisez la pathologie du malade, son besoin immédiat, mais vous le tuez en voulant l'aider ». Ce n'est pas ce délicat et douloureux problème, mais seulement la forme verbale... inattendue du verbe « satisfaire » qui va faire l'objet de notre chronique d'aujourd'hui.

De nombreux verbes ont permis, par adjonction de divers préfixes, de créer des familles entières de composés. Du verbe « tenir », par exemple, on a tiré « contenir », « retenir », « maintenir », « entretenir », « obtenir », « détenir », etc. Autour de « venir », gravitent « devenir », « parvenir », « survenir », « provenir » ou « souvenir ». On pourrait en énumérer bien d'autres.

Normalement, la conjugaison de ces composés est calquée sur celle du verbe simple dont ils proviennent. Il y a bien quelques exceptions à la règle, en particulier celle que constitue le verbe « dire ». Alors que ce verbe a la forme « dites » à la deuxième personne du pluriel (présent et impératif), curieusement tous ses composés sauf « redire » ont, eux, la forme « *-disez* » : « (vous) médisez », « contredisez », « interdisez », « prédisez ». Quant à « maudire », il se singularise par le doublement du « s » : nous maudissons, vous maudissez, etc.

En revanche, on ne constate aucune velléité d'émancipation de la part des composés du verbe « faire » : la forme « faites » de la deuxième personne du pluriel se retrouve aussi bien dans « (vous) contrefaites », « défaites » ou « refaites » que dans « (vous) satisfaites », qu'on s'empres-sera donc de substituer au malencontreux « satisfaisez ».

Daniel Burnand



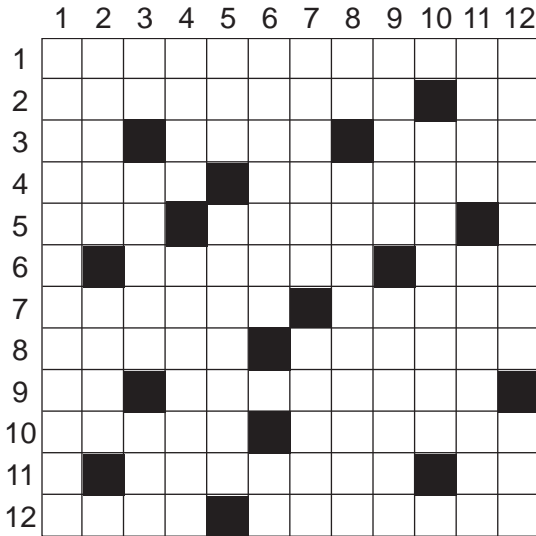
# comedia

le syndicat des médias

Comedia  
Rue Pichard 7, 1003 Lausanne  
Tél. 021 310 06 60  
Fax 021 310 06 69  
Courriel: [lausanne@comedia.ch](mailto:lausanne@comedia.ch)



# Mots croisés



Vos réponses sont à envoyer jusqu'au 20 février 2010, à Formatyp, Riant-Mont 1, 1004 Lausanne.

Trois prix récompenseront les auteurs des bonnes réponses.

Un tirage au sort départagera les personnes ayant trouvé les solutions.

A découvrir dans le prochain numéro du *Trait d'Union*.

**Horizontalement.** 1. Stuc. – 2. Cellule du tissu osseux. Ultraviolet. – 3. À toi. Contestât. Partie de l'office monastique qui se récite à 15 heures. – 4. Flâna. Revêtir de rhodium. – 5. République démocratique allemande. Certaines contiennent très peu d'alcool. – 6. Tension nerveuse. Choisi par un vote. – 7. Ile voisine de Ré. Pose des briques en alternant les joints. – 8. Primate de l'Inde. Transgresser une loi. – 9. Ordre des Prêcheurs. Te balances. – 10. Cachot. Dérape. – 11. Sorties des organes de leur cavité. Obtenu. – 12. Objet de connaissance conçu comme une essence immatérielle. Personne qui vérifie des pesées.

**Verticalement.** 1. Science du salut religieux. – 2. Ruminant. Homme veule. – 3. Meitnérium. Longeur. Interjection. – 4. Victoire de Napoléon en 1806. Groupe de trois notes. – 5. Elle a été votée. Faire briller en frottant. – 6. Relatif à l'Icarie. Neptunium. – 7. Constructions de l'esprit. Homme de veille. – 8. Ampère-tour. Lichens. – 9. Redonne. Affrété. – 10. Jeunes filles niaises. – 11. Ancien caractère. Joies collectives. Va. – 12. (S')efforcer de - Possédée.

# Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	C	O	N	O	G	R	A	P	H	I	E
2	N	U	C	L	E	A	R	I	S	E	R	■
3	T	I	C	■	R	I	■	M	O	T	E	T
4	R	■	I	S	S	N	■	A	R	E	N	E
5	O	S	S	E	T	E	S	■	E	R	I	N
6	S	C	E	L	E	R	A	T	■	O	S	T
7	P	A	■	E	D	I	T	A	■	P	M	U
8	E	L	A	N	■	E	R	U	C	T	E	R
9	C	A	S	E	S	■	A	P	R	E	■	E
10	T	I	P	■	R	A	P	I	E	R	E	S
11	E	R	E	S	■	R	E	N	N	E	S	■
12	R	E	S	S	A	T	S	■	A	S	T	I

---

## Gagnants des mots croisés du dernier numéro

---

Le tirage au sort a désigné:

M<sup>me</sup> Marielle Thiébaud

Lausanne

M<sup>me</sup> Fabienne Perren

Thônex

M. Bernard Athanasiadès

Villeneuve

Ils remportent les prix suivants:

Un ouvrage

Un ouvrage

Un ouvrage

Compte tenu du faible taux de réponse au concours, nous avons le regret de vous annoncer que nous ne donnerons plus de prix aux futurs gagnants des mots croisés à partir du premier numéro de l'année 2010.



Paraît quatre fois par année  
Abonnement annuel 30 francs

#### **Président**

Olivier Bloesch  
Condémines 5, 1422 Grandson  
024 445 56 10 ou 079 652 06 07  
olivier.bloesch@arci.ch

#### **Vice-président et trésorier**

Michel Pitton  
Pierrefleur 66, 1004 Lausanne  
021 646 25 08 ou 079 212 16 13  
michel.pitton@arci.ch

#### **Responsable du TU**

Alexandre Jacquier  
Château 9, 1422 Grandson  
024 445 04 26 ou 079 284 95 26  
alexandre.jacquier@arci.ch

#### **Secrétaire aux verbaux**

Rémy Bovey  
Confrérie 22, 1800 Vevey  
021 921 09 49 ou 079 312 00 48  
remy.bovey@arci.ch

#### **Responsable du site internet**

[www.arci.ch](http://www.arci.ch)  
Daniel Brochellaz  
Pierrefleur 52, 1004 Lausanne  
079 394 72 89  
daniel.brochellaz@arci.ch

#### **Mise en pages et expédition**

Michel Christinat - Formatyp  
Riant-Mont 1, 1004 Lausanne  
021 311 51 25 ou 079 703 63 16  
michel.christinat@formatyp.ch

#### **Impression**

Atelier Grand SA  
En Budron 20, case postale 13,  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tirage à 400 exemplaires

### **Dates à réserver :**



**Samedi 8 mai 2010**  
Assemblée générale  
à Neuchâtel



**16 avril 2010**  
Assemblée générale à Lausanne

**29 mai 2010**  
Rallye annuel

**4 septembre 2010**  
Sortie annuelle  
soit sur 2 jours à Lyon (4 et 5 septembre)  
soit 1 jour (Musée de l'imprimerie  
ou Bâle) (4 septembre)

**4 décembre 2010**  
Apéritif à Encre et Plomb

Graphic design

Images et vidéo

PAO

Communication

Impression

Multimédia et Internet

**Métiers de la communication**  
**Cours de perfectionnement professionnel**

**> p r o c o m >**

secretariat@procom.ch - tél. 021 316 01 03 - PROCOM, case postale 6020, 1002 Lausanne

**programme des cours sur [www.procom.ch](http://www.procom.ch)**